

Adresse géographique:
Pavillon 16
Hôpital BELLEVUE
Saint-Etienne
Salle CESU
Hôpital Nord
Saint priest-en-Jarez

Adresse postale:
C.E.S.U. 42
CHU DE ST ETIENNE
42055 – ST-ETIENNE
Cedex 2

Téléphone
04.77.12.09.34

cesu42@chu-st-etienne.fr

chu saint
—
étienne



Code APE : 851 A
N° de Déclaration : 8242P1587 42



Qualiopi 
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



FORMATIONS 2025

SOINS D'URGENCE

Vous aidez à développer vos compétences face à une situation médicale d'urgence au quotidien et en situation d'exception;

Les équipes de formation sont des professionnels de santé
ils enseignent ce qu'ils pratiquent et pratiquent ce qu'ils enseignent



<http://www.chu-st-etienne.fr/EnseignementFormation/Cesu/AccueilCesu.asp>
Pour toute personne en situation de handicap souhaitant se former merci de contacter le secrétariat du CESU 42

Code APE: 851 A
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°: 8242P1587 42 auprès de la préfecture de région Auvergne
Rhône Alpes; Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
N° de SIRET: 26420030400808



Le CESU 42 du CHU de Saint Etienne est une unité du pôle soins critique urgence comprenant le SAMU

« Un centre d'enseignement des soins d'urgence a pour mission (décret du 24 avril 2012) :

- ❖ De contribuer, dans le domaine de la prise en charge de l'urgence médicale en situation sanitaire normale et exceptionnelle, à la formation initiale et continue de l'ensemble des professionnels de santé, des personnels non soignants des établissements de santé et des structures médico-sociales et, plus généralement, de toute personne susceptible d'être confrontée, en urgence, à un problème de santé dans le cadre de son activité professionnelle. A ce titre, il peut dispenser la formation à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et de niveau 2 ;
- ❖ De contribuer à la formation à l'attestation spécialisée aux gestes et soins d'urgence face à une situation sanitaire exceptionnelle, notamment dans le cadre du plan blanc d'établissement prévu à l'article L. 3131-7 ;
- ❖ De participer à la recherche en pédagogie appliquée, à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires.»

Les compétences visées par nos formations relatives à la prise en charge de l'urgence médicale en situation quotidienne et d'exception contribuent à renforcer la sécurité du patient et la gestion des risques.»

Les formateurs habilités par le CESU 42 *sont des professionnels de santé pratiquant les soins d'urgence au quotidien en intra et extra hospitalier ,ils ont tous suivis un cursus de pédagogie appliqué aux soins d'urgence*

SOMMAIRE

FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

1. Formation Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1
2. Formation Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2
3. Formation Gestes et Soins d'Urgence en cabinet dentaire
4. Formation sensibilisation aux gestes qui sauvent et à l'utilisation d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)
5. Sensibilisation aux Gestes qui sauvent (Arrêté du 30 juin 2017)
6. Formation La Fiche bilan urgence médicale

FORMATIONS AUX SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES AFGSU Spécialisées

7. Attestation de formation SSE — Annexe 3: prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier
8. Attestation de formation SSE — Annexe 4: prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé
9. Attestation de formation SSE — Annexe 5: stratégie médicale de damage control
10. Attestation de formation SSE — : Annexe 6 : Formation Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)
11. Attestation de formation spécifique SSE — Annexe 7: décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC
12. Attestation de formation SSE — Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie
13. Attestation de formation SSE — Annexe 9: : Prise en charge des patients victimes d'agents NRC
14. Attestation de formation SSE — Annexe 10: Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un REB et protection de la collectivité en Etablissement de Santé
15. Attestation de formation SSE — Exercice de décontamination hospitalière
16. Attestation de formation SSE — Entraînement annuel au port des tenues de protection
17. Attestation de formation SSE — Formation ciblée pour les personnels « Déshabilleur »

FORMATIONS DE FORMATEURS

18. Formation de formateurs aux Gestes et Soins d'Urgence
19. Analyse des pratiques et réactualisation des connaissances formateurs gestes et soins d'urgence
20. Atelier 1 : Gestes d'urgence et références scientifiques
21. Atelier 2 : Le matériel pédagogique maquillage
22. Atelier 3 : Situations Sanitaires Exceptionnelles

SOMMAIRE

FORMATIONS CONTINUES MEDICALES ET PARA MEDICALES

23. Formation Continue Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1
24. Formation Continue Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2
25. Formation Continue Gestes et Soins d'Urgence en cabinet dentaire
26. les 1ères Minutes de l'urgence en établissement de santé ou médico-sociaux
27. les 1ères Minutes de l'Urgence en crèche
28. Prise en charge de l'arrêt cardiaque chez l'enfant et le nourrisson en service de pédiatrie.
29. Prise en charge d'une situation d'urgence médicale dans le cadre de la balnéothérapie
30. Prise en charge d'une situation d'urgence médicale en service d'imagerie médicale
31. Prise en charge d'une urgence vitale Intra Hospitalière avec utilisation du chariot d'urgence (PCUIH)
32. Contenu et utilisation du chariot d'urgence personnel paramédical
33. Contenu et utilisation du chariot d'urgence personnel médical

FORMATIONS SIMULATION EN SANTE

34. Accueil d'un patient grade B en salle de de déchoquage ou en réanimation

Nos formations sont construites autour de vos situations cliniques réalistes ainsi nous restons à votre disposition pour étudier vos propositions et besoins en formation.





FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1 (AFGSU 1) 2 jours

Compétences visées

Conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 & à l'arrêté du 1er juillet 2019 :

- Acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médicale et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales de bonne pratique.
- D'identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc et d'être sensibilisé aux risques Sanitaires et Situations Exceptionnelles

Personnels concernés

- Tout personnel, administratif ou non voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral...

Contenu du programme

- L'alerte et la protection
- Les urgences vitales
- Les urgences potentielles
- Les risques collectifs : plans de secours et risques Sanitaires et Situations Exceptionnelles

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active basée sur la prise en compte de connaissances déjà acquises
- Séance de simulation de situations d'urgence en salle de simulation basse ou haute fidélité ,adaptées au contexte et aux compétences professionnelles

Suivi et Evaluation

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires sur chaque demi-journée,
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques, traçabilité sur fiche de suivi individuel
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale seul hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté
- Evaluation de la formation par les stagiaires

A L'issue de la formation:

Délivrance attestation AFGSU niveau 1

Intervenants

Formateurs habilités par le CESU 42 en exercice dans un service de médecine d'urgence : Médecin-urgentiste, infirmiers, infirmiers anesthésistes, ambulanciers

Concepteur/expert

DR Nicolas Roussel Référent Médical
Cadre de Santé
Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 à 12

personnes par groupe

Lieu : CESU 42 –

Hôpital BELLEVUE Pavillon 16

42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Salle CESU

Hôpital Nord – Accès PMR

Durée de la formation : 14 heures

Horaire : 8h30 – 16h30

Coût de la formation : 450 €/pers

5-6 mai 2025

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours
avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr



FORMATIONS GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2 (AFGSU 2) 3 jours

Compétences visées

Conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 & à l'arrêté du 1er juillet 2019 :

- Acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives dans l'attente de l'arrivée d'une équipe médicale en lien avec les recommandations française de bonnes pratiques
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou bleu selon le rôle prévu pour la profession exercée

Personnels concernés

Professionnels de santé inscrit dans la 4^{ème} partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en de l'exercice d'une de ces professions

Contenu du programme

- L'alerte et la protection
- L'urgence vitale
- L'urgence potentielle
- Les risques collectifs : plans de secours et risques Sanitaires et Situations Exceptionnelles risques NRBC-E

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active basée sur la prise en compte de connaissances déjà acquises
- Séance de simulation de situations d'urgence en salle de simulation basse ou haute fidélité, adaptées au contexte et aux compétences professionnelles

Suivi et Evaluation

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires sur chaque demi-journée,
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques, traçabilité sur fiche de suivi individuel
- Comportement adapté lors d'au moins deux mises en situation dont au moins une sur ACR (hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté)
- Evaluation de la formation par les stagiaires

A L'issue de la formation:

Délivrance attestation AFGSU niveau 2

Intervenants

Formateurs habilités par le CESU 42 en exercice dans un service de médecine d'urgence : Médecin-urgentiste, infirmiers, infirmiers anesthésistes, ambulanciers

Concepteur/expert

DR Nicolas Roussel Référent Médical
Cadre de Santé
Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 à 12

personnes par groupe

Lieu : CESU 42 –

Hôpital BELLEVUE Pavillon 16

42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Salle CESU Hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 21 heures

Horaire : 8h30 – 16h30

Coût de la formation : 665 €/pers

20-21-24 janvier 2025

(complet)

17-18-21 février 2025

10-11-14 mars 2025

24-25-28 mars 2025

14-15-18 avril 2025

19-20-23 mai 2025

16-17-20 juin 2025

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours
avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

SENSIBILISATION AUX GESTES D'URGENCE ET A L'UTILISATION D'UN DAE (défibrillateur automatisé externe)

Objectifs :

- Savoir agir efficacement devant une situation d'urgence , reconnaître l'arrêt cardio-respiratoire , transmettre une alerte au SAMU et réaliser les gestes d'urgence adaptés en attendant l'arrivée des secours médicalisés
- Conforme arrêté du 6 novembre 2009 relatif à l'initiation des personnels non médecins à l'utilisation d'un DAE

Personnels concernés

- Personnels non médecins exerçant ou non dans un établissement de santé ou médico-sociaux

Contenu du programme

- Identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque
- Les éléments à communiquer au SAMU permettant envoi de secours adaptés
- Réaliser auprès d'une victime en arrêt cardiaque ,les gestes permettant d'augmenter les chances de survie ;

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active
- Mise en place d'atelier pratique sur mannequins
- Jeux de rôle et mise en scène de situations d'urgence permettant de réaliser les gestes adaptés

Evaluation et validation des acquis

- Evaluation continue : autoévaluation
- Evaluation de la formation par les apprenants

Intervenants

- Formateurs habilités par le CESU 42 (médecins urgentistes-infirmiers-infirmiers anesthésistes)
- Equipe pédagogique CESU 42

Concepteurs

DR Nicolas Roussel Référent Médical
Cadre de Santé
Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 personnes par groupe

Lieu : CESU 42-PAVILLON 16
HOPITAL BELLEVUE
CHU de Saint Etienne

Durée de la formation : 2 heures

Horaire : 13h30-16h30

Tarifs formation : nous contacter

Dates de la formation

nous consulter

Possibilités autres propositions dates

Nous contacter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier

Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour prendre en charge une urgence collective pré hospitalière en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- **Personnels concernés** Professionnels de santé et personnels des établissements de santé SAMU/SMUR ou concourant à l'AMU
- **Pré-requis** : Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2 recommandé

Contenu du programme (Arrêté du 1 juillet 2019)

- Connaître le plan ORSEC/NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN /AMAVI
- Identifier le rôle SAMU SMUR CUMP ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
- Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et les principes d'identitovigilance
- Connaître la composition et les modalités de déploiement des PSM

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant à l'annexe 3

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe

Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU Hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 3heures 30

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

Annexe 4 : prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour prendre en charge un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

Personnels concernés

- Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé
- **Pré-requis** : Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

Contenu du programme (Arrêté du 1 juillet 2019)

- Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé
- Comprendre le rôle du DMC et des différents professionnels de santé et personnes intervenants
- Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Savoir assurer la traçabilité des patients et connaître les principes d'identitovigilance
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes e(t de l'annonce des décès
- Identifier les troubles psychiques post traumatiques chez les blessés et parmi le personnel

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant à l'annexe 4

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe
Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU Hôpital Nord– Accès PMR
Durée de la formation : 3heures 30
Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

Annexe 5 : Stratégie Médicale de « DAMAGE CONTROL »

Objectifs :

- Assurer la mise en œuvre de techniques de « Damage control »

Personnels concernés

- Professionnels de santé et personnels des SAMU, SMUR et des établissements de santé destinés à accueillir et /ou prendre en charge des victimes nécessitant la mise en œuvre de techniques de « Damage control »
- **Pré-requis :** Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

Contenu du programme (Arrêté du 1 er juillet 2019)

- Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins;
- Connaître es principes de triage et de prise en charge des blessés graves en pré hospitalier et en intra hospitalier;
- Maitriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenants;
- Identifier les différentes phases du « Damage control » dans le parcours de soins du blessés : pré hospitalier-accueil hospitalier-chirurgical ;
- Connaître les organisation spécifiques des plateaux techniques d'accueil : AMC, bloc opératoire imagerie ,biologie médicale ,SSPI...
- Connaître les principes d'identito-vigilance (SINUS-SIVIC)et traçabilité des victimes;
- Identifier les troubles psychiques post traumatiques chez les blessés et les personnels impliqués;
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès ;

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice
- Exercice de mise en situation simulée et débriefing

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées en fonction de la profession des participants
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU 42
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation de la formation

CESU 42 –Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR
Durée de la formation : 7 heures
Tarif: nous contacter

Dates et lieu de la formation *(Au choix)*

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours
avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr



ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

Annexe 7 : décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRBC

Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière d'urgence en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- Connaître et savoir utiliser les moyens de protection individuels et collectifs NRBC
- **Personnels concernés** Personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées
- **Pré-requis:** Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

Contenu du programme (Arrêté du 1 juillet 2019)

- Assurer l'accueil et la prise en charge des victimes potentiellement contaminées avec équipement de protection individuel
- Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRBC pour les victimes et le personnel
- Acquérir la mise en œuvre des procédures de décontamination d'urgence
- Identifier et maîtriser les équipements de protection individuels et collectifs en fonction du risque et des capacités de décontamination de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRBC tout en délivrant des soins médicaux appropriés
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différentes tenues de protection adaptées aux risques

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant à l'annexe 7

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe

Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Salle CESU Hôpital Nord- accès PMR

Durée de la formation : 7 heures

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie

Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière approfondie en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- **Personnels concernés** : Personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière
- **Pré-requis** : Module de « décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC »

Contenu du programme (Arrêté du 1 juillet 2019)

- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques .
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées. : activation , moyens de communication, supervision , etc...
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination.
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité .
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance etc...

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant au module 2

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe

Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 7 heures

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

Annexe 9 : Prise en charge des patients victimes d'agents NRBC

Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires à la prise en charge des patients victimes d'agents NRBC en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- **Personnels concernés :** Professionnels de santé et personnels des SAMU/SMUR, structures d'accueil des urgences et autres structures de soins des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques.
- **Pré-requis:** Module « Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRBC » de l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle.

Contenu du programme (Arrêté du 1 juillet 2019)

- Identifier un risque NRBC dès la régulation médicale ou à l'accueil des urgences à partir des éléments de contexte, des moyens de détection et recueil des signes cliniques ;
- Maîtriser les mesures de protection individuelle et collective permettant d'éviter un transfert de contamination ;
- Connaître les principes de prise en charge des patients en pré hospitalier et en intra hospitalier et de traitements des intoxications par agents nucléaires, radiologiques et chimiques ;
- Connaître les principes de décontamination d'urgence et les indications de décontamination approfondie ;
- Savoir assurer sous équipements de protection individuelle, le triage et la prise en charge des patients en urgences vitales tout en procédant aux mesures de décontamination (mise en condition, administration d'antidotes) ;
- Connaître les indications et savoir administrer les médicaments antidotes disponibles dans les postes sanitaires mobiles et les autres moyens projetables.

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant au module 2

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe
Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR
Durée de la formation : 7 heures
Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

Annexe 10 : Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un REB et protection de la collectivité en Etablissement de Santé

Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour prendre en charge les patients suspects d'infection liée à un REB et protection de la collectivité en établissements de santé ,en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- **Personnels concernés** : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge de patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique.
- **Pré-requis**: Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2.

Contenu du programme (Arrêté du 1 juillet 2019)

- Connaître les principes de gestion du risque épidémique et biologique et notamment l'organisation de la prise en charge en établissement de santé (procédure générique de prise en charge du risque épidémique et biologique) ;
- Savoir appliquer la procédure d'alerte de l'établissement de santé pour le risque épidémique et biologique ;
- Connaître les bases épidémiologiques actualisées (modalités de transmissions) et cliniques des infections liées à un risque épidémique et biologique ;
- Savoir accueillir et dépister les patients suspects (circonstances d'exposition, voyages, présentations cliniques, etc.) afin d'identifier le risque épidémique et biologique lié notamment au bioterrorisme ; mettre en œuvre les mesures urgentes pour la prise en charge initiale du patient. savoir protéger de façon adaptée le personnel et la structure de soins :
 - Connaître les mesures barrières et savoir se protéger avec les équipements de protection individuelle adaptés à la situation ;
 - Identifier et sécuriser le parcours de soins d'un patient suspect d'infection liée à un risque épidémique et biologique ;
 - Gérer les déchets d'activité de soins à risque infectieux ;
 - Connaître la conduite à tenir en cas d'exposition à un agent à risque épidémique et biologique ;
 - Identifier les personnes contacts d'un patient suspect d'infection liée à un risque épidémique et biologique.

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant au module 2

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU 42
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe

Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 3,30 heures

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) EXERCICE DE DECONTAMINATION HOSPITALIERE

- Acquisition de connaissances pour assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- Prise en compte dans la certification des établissements de santé au titre de la préparation aux SSE dans le cadre du plan blanc

Personnels concernés

- Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière

Pré-requis :

AFGSU spécialisé module 1 + module 2 et
aptitude à porter des équipements de protection

Contenu du programme (Arrêté du 30 décembre 2014)

8h30-13h00: activation UMDH

- Caractériser les principes de fonctionnement d'une unité de décontamination fixe et/ou mobile (montage, activation, démontage)
- Identifier les différentes phases d'une décontamination et les moyens nécessaires à sa réalisation
- Comprendre les spécificités de chaque phase pour mieux s'y intégrer
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés

Venir en tenue professionnelle +maillot de bain pour les volontaires

14h00-16h30:

- Débriefing de l'exercice analyse et perspective d'amélioration;

Méthodes pédagogiques

- Basées sur un exercice de mise en simulation
- et débriefing

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle identifiés dans la chaîne de décontamination
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant au module 3

Intervenants/Concepteur

Médecin responsable pédagogique
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : par groupe de 30 personnes

Organisation CESU 42 –

Hôpital BELLEVUE Pavillon 16

42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 7 heures

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) ENTRAINEMENT ANNUEL AU PORT DES TENUES DE PROTECTION

Objectifs :

- Maintien des connaissances opérationnelles nécessaires pour accueillir et /ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques

Personnels concernés

- Professionnels de santé et personnels des établissements de santé destinés à accueillir et /ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées ayant validés le module 2 en 2016

Contenu du programme (Arrêté du 30 décembre 2014)

- Revoir les caractéristiques des risques liés aux contaminations NRBC-E pour les victimes et le personnel
- Identifier les moyens de protection individuels et collectifs selon son lieu d'exercice professionnel en fonction des différents risques
- Revoir les règles pour éviter les transferts de contamination
- Appliquer les procédures d'Habillage et Déshabillage pour le port des différentes tenues NRBC-E

Méthodes pédagogiques

- Opérationnelle adaptée et contextualisée aux procédures internes du CHUSE

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en séances d'Habillage et déshabillage du respect des règles pour éviter les transferts de contamination en fonction des différents risques

Intervenants/Concepteur

Médecin responsable pédagogique
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire :

Organisation CESU 42 –

Hôpital BELLEVUE Pavillon 16

42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 1 heure

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation:
Nous consulter

possibilité d'accès libre sur la
journée compter 1 heure de temps
dégager pour cette remise à niveau

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant
le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) FORMATION CIBLEE POUR LES PERSONNELS « DESHABILLEUR » si activation de la chaine mobile de décontamination

Objectifs :

- Acquisition des connaissances opérationnelles spécifiques pour effectuer le retrait des tenues de protection en évitant les transferts de contamination des personnels hospitaliers amenés à intervenir dans la chaîne de décontamination

Personnels concernés

- Professionnels de santé et personnels du CHUSE ayant validés le module 2 et volontaires pour être mobilisés sur cette mission en cas d'activation de la chaîne de décontamination mobile

Contenu du programme

- Maîtriser les caractéristiques des risques liés aux contaminations NRBC-E pour les victimes et le personnel
- Revoir les règles pour éviter les transferts de contamination
- Appliquer les procédures d'Habillage et Déshabillage pour le port des différentes tenues NRBC-E

Méthodes pédagogiques

- Réalisation d'exercices opérationnels autour du retrait des tenues de protection adaptés et contextualisés aux procédures internes du CHUSE

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en séances de déshabillage du respect des règles pour éviter les transferts de contamination en fonction des différents risques

Intervenants/Concepteur

Médecin responsable pédagogique
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 personnes par groupe

Organisation : CESU 42 –

Hôpital BELLEVUE Pavillon 16

42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Salle CESU hôpital Nord – Accès PMR

Durée de la formation : 7 heures

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

FORMATION FORMATEUR EN GESTES ET SOINS D'URGENCE UE 1

Compétences visées

- *Acquérir les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer les formations aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1 et 2 et être formateur AFGSU tel que défini à l'article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012 relatif au fonctionnement des CESU*

Personnels concernés

- Professionnels de santé en exercice depuis au moins un an dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, où ils ont à prendre en charge des urgences vitales dans le cadre de leurs activités professionnelles,
- Etre titulaire d'un AFGSU niveau II en cours de validité.
- Avoir observé une formation AFGSU lors d'une session animée par le CESU42 AVANT la formation de formateur,

Contenu du programme

- **UE1.1** : 5 jours
Pédagogie appliquée aux gestes et soins d'urgence (arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'AFGSU)
Animation en tutorat de 2 sessions de formation AFGSU2 au minimum
- **UE1.2** : 3 jours
Analyse des pratiques : évaluation appliquée aux gestes et soins d'urgence
- **UE 1.3** : 2 jours
Pédagogie appliquée à l'enseignement du module risques collectifs

Méthodes et moyens pédagogiques

- Travaux en sous-groupes et en ateliers avec restitution
- Cas pratiques, mises en situation et exploitation
- Echanges et analyse de pratiques

Suivi et évaluation

- Un Port folio ainsi qu'une grille d'analyse de pratiques lors des tutorats seront remises aux participants.
- Evaluation de la formation par les apprenants

A L'issue de la formation:

Délivrance attestation d'habilitation pour la formation aux gestes et soins d'urgence

Intervenants

Enseignants habilités par le CESU 42
Médecin exerçant en Médecine d'urgence ayant des compétences pédagogiques validées et enseignant CESU

Concepteur/expert

Dr Nicolas Roussel Référent médical
Cadre de Santé
Enseignants CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 à 12 personnes par groupe

Lieu : CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Durée de la formation : 10 jours

Horaire : 8h30 – 16h30

Coût de la formation : 2970 € / pers

Dates de la formation

▪ **UE1.1 (5 jours)**

▪ **UE1.2 (3 jours)**

▪ **UE1.3 (2 jours)**

+ animation en tutorat d'au minimum 2 sessions d'AFGSU 2 dans les 6 mois

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

ANALYSE DES PRATIQUES ET REACTUALISATION DES CONNAISSANCES FORMATEURS EN INSTITUTS GESTES ET SOINS D'URGENCE

Objectifs :

- Analyser les expériences développées au cours des formations
- Utiliser les méthodes pédagogiques les plus pertinentes au regard des objectifs poursuivis, du public concerné et des contraintes
- Actualiser les connaissances en fonction des évolutions scientifiques et pédagogiques
- Adapter la prise en charge aux nouvelles démarches diagnostiques et thérapeutiques
- Consolider les pratiques pédagogiques adaptées au contenu et au public

Personnels concernés

- Formateurs permanents dans un institut de formation justifiant d'une expérience professionnelle de prise en charge des urgences vitales d'au moins un an au cours des dix dernières années (art.6 Arrêté du 24 avril 2012) et titulaires d'un AFGSU niveau II en cours de validité.

Contenu du programme

- Apports méthodologiques sur construction et animation de séquence pédagogiques interactives.
Constructions communes et opérationnelles : appropriation sous forme de mises en situation simulées.
- Actualité dans l'enseignement de la réanimation cardio-pulmonaire et autres situations d'urgence : Damage control.
- Utilisation et intérêt des nouveaux outils d'apprentissage pour la construction de situations apprenantes, clés et emblématiques.

Méthodes pédagogiques

- Partager et analyser des expériences de formation.
- Mettre en lien ses expériences avec les connaissances théoriques apportées.
- Mise en situation avec utilisation de différentes méthodes pédagogiques.
- Analyse réflexive de sa pratique de formateur et identifier des pistes d'amélioration.

Evaluation et validation des acquis

- Attestation de présence.
- Participe au renouvellement de l'habilitation du formateur FGSU.

Intervenants/Concepteur

Dr Nicolas Roussel Médecin responsable pédagogique
Cadre de Santé
Equipe pédagogique et enseignants du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes
par groupe maximum

Lieu : CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 7 heures

Horaire : 9h00 – 17 h00

Coût de la formation : 275 € / pers

Date de formation

nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours
avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

RÉACTUALISATION GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1 (AFGSU 1) 1 journée

OBJECTIFS

- Maintien et actualisation des compétences acquises au titre de la formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1
- Contribue à l'évaluation des pratiques professionnelles (FGSU1)

Personnels concernés

- Personnel titulaire d'une AFGSU 1 de moins de 4 ans révolus
- Tout personnel, administratif ou non voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale...

Contenu du programme

- Les urgences vitales en intégrant les nouveautés scientifiques
- Adapter la prise en charge de situations d'urgence relatives en fonction de l'actualité scientifique et sanitaire
- Participer à la mise en œuvre d'un plan d'action face à une situation sanitaire exceptionnelle

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active basée sur la prise en compte de connaissances déjà acquises

- Jeux de rôle et mise en scène de situations d'urgence adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle

Suivi et Evaluation

- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale seul hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté
- Evaluation de la formation par les stagiaires

A L'issue de la formation:

Renouvellement attestation AFGSU niveau 1

Intervenants

Formateurs habilités par le CESU 42 en exercice dans un service de médecine d'urgence : Médecin-urgentiste, infirmiers, infirmiers anesthésistes, ambulanciers

Concepteur/expert

Dr Nicolas Roussel Référent Médical
Cadre de Santé/Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 à 12 personnes par groupe

Lieu : CESU 42 –

Hôpital BELLEVUE Pavillon 16

42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Salle CESU hôpital Nord – Accès PMR

Durée de la formation : 7 HEURES

Horaire : 8h30 16h30

Coût de la formation : 275 €/pers

10 avril 2025

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025



RÉACTUALISATION GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 (AFGSU 2) 1 jour

OBJECTIFS

- Maintien et actualisation des compétences acquises au titre de la formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Contribue à l'évaluation des pratiques professionnelles (FGSU2)

Personnels concernés

- **Personnel titulaire d'une AFGSU 2 de moins de 4 ans révolus**
- Professionnels de santé inscrit dans la 4^{ème} partie du code de la santé publique

Contenu du programme

- Les urgences vitales en intégrant les nouveautés scientifiques
- Adapter la prise en charge de situations d'urgence relatives en fonction de l'actualité scientifique et sanitaire
- Participer à la mise en œuvre d'un plan d'action face à une situation sanitaire exceptionnelle

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active basée sur la prise en compte des connaissances déjà acquises
- Jeux de rôle et mises en situation d'urgence adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle.

Suivi et évaluation

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires sur chaque demi-journée,
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques, traçabilité sur fiche de suivi individuel
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale /hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté
- Evaluation de la formation par les stagiaires

A L'issue de la formation:

Renouvellement attestation AFGSU niveau 2

Intervenants

Formateurs habilités par le CESU 42 en exercice dans un service de médecine d'urgence : Médecin-urgentiste, infirmiers, infirmiers anesthésistes, ambulanciers

Concepteur/expert

Dr Nicolas Roussel Référent Médical
Cadre de Santé
Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 à 12 personnes par groupe
Lieu : CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR
Durée de la formation : 7 HEURES
Horaire :8h30– 16h30
Coût de la formation : 275 €/ pers

29 janvier 2025

12 février 2025

12 mars 2025

9 avril 2025

26 mai 2025

18 juin 2025

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2024

1^{ères} MINUTES DE L'URGENCE EN ETABLISSEMENTS DE SOINS OU MEDICO-SOCIAUX

Compétences visées

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical
- Prendre en charge seul ou en équipe pluri professionnelle une urgence à caractère médical dans son contexte professionnel avec le matériel du service, en attendant l'arrivée des secours

Personnels concernés

- Personnel médical, paramédical et technique du service de soin ou médico-sociaux

Contenu du programme

- Rappel de la procédure d'alerte et le contenu nécessaire à l'arrivée de renforts médicaux
- Reconnaître les grandes détresses vitales et exécuter les gestes de survie adaptés-
- Reconnaissance et prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire avec utilisation du DAE et matériel d'urgence du service
- Adapter la prise en charge aux nouvelles démarches diagnostiques et thérapeutiques

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active basée sur la prise en compte de connaissances déjà acquises

- Séance de mises en situations d'urgence adaptées au contexte et aux compétences professionnelles permettant une évaluation continue formative

Evaluation et validation des acquis

- Validation sommative
- Evaluation lors des mises en situation
- Evaluation de la formation par les apprenants

Intervenants

Formateurs habilités par le CESU 42 en exercice dans un service de médecine d'urgence : Médecin-urgentiste, infirmiers, infirmiers anesthésistes, ambulanciers

Concepteur/expert

Dr Nicolas Roussel Référent Médical
Cadre de Santé
Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 à 12 personnes par groupe
Lieu : sur site ou au CESU 42 – Hôpital BELLEVUE Pavillon 16 42055 – SAINT ETIENNE cedex 2 Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR
Durée de la formation : 1 journée
Horaire : 8h30 – 16h30
Coût de la formation : 275 € / pers

A la demande , pour une date nous contacter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2024

LES 1^{ères} MINUTES DE L'URGENCE EN CRECHE

Objectifs :

- Acquérir et/ou actualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence vitale chez l'enfant de 3 mois à 3 ans
- Prendre en charge seul ou en équipe pluri professionnelle une détresse vitale dans son contexte professionnel avec le matériel du service, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée des secours

Personnels concernés

- Professionnels travaillant en crèche

Contenu du programme

- Identifier et apprécier les signes de gravité lors d'une détresse chez enfant et réaliser les gestes adaptés
- Les éléments et la procédure d'alerte
- Prise en charge d'une fausse route
- Reconnaître et prendre en charge de manière adaptée l'arrêt cardio-respiratoire
- Prise en charge en cas de mort inattendue du nourrisson

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de savoirs théoriques et pratiques
- Jeux de rôle et mise en scène de situations d'urgence

Evaluation et validation des acquis

- Evaluation continue : autoévaluation
- Evaluation de la formation par les apprenants

Intervenants :

- Formateur CESU 42 habilité en pédiatrie

Concepteur/ expert

- Dr Nicolas Roussel Référent Médical
- Cadre de Santé
- Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe

Lieu : CESU 42-PAVILLON 16

HOPITAL BELLEVUE

CHU de Saint Etienne

Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation :

3h30

Horaire : à l'appréciation de la crèche

Tarifs formation Ext : 136 € par personne

Dates de la formation

Nous consultez

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION D'URGENCE MEDICALE DANS LE CADRE DE LA BALNEOTHERAPIE

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence vitale
- Effectuer les manœuvres de dégagement adaptées pour mettre le patient hors du risque de noyade
- Prendre en charge seul ou en équipe pluri professionnelle une détresse vitale dans ce contexte de balnéothérapie avec le matériel du service, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée des secours
- Connaître les principes de base de l'utilisation du chariot d'urgence
- Maîtriser le fonctionnement et l'entretien du matériel du chariot selon son niveau de compétences
- Gérer le chariot d'urgence

Personnels concernés

- Professionnels de santé amenés, dans le cadre de leur exercice professionnel, à effectuer des séances de balnéothérapie

Contenu du programme

- Reconnaître les signes de gravité en présence d'un malaise
- Identifier et prendre en charge une personne inconsciente qui respire
- Réaliser les manœuvres de dégagement du milieu aquatique
- Rappel de la procédure d'alerte
- Reconnaissance et prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire avec utilisation du chariot d'urgence et du DAE (défibrillateur automatisé externe)

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active
- Mise en place d'atelier pratique sur mannequins
- Jeux de rôle et mise en scène de situations d'urgence permettant de réaliser les gestes adaptés

Evaluation et validation des acquis

- Evaluation continue au cours de mises en situation
- Evaluation de la formation par les apprenants

Intervenants/Concepteur

- Dr Nicolas Roussel Référent Médical
- Formateurs habilités par le CESU 42 (médecins urgentistes-infirmiers-infirmiers anesthésistes)
- Cadre de Santé
- Equipe pédagogique CESU 42
- Maitre-nageur sauveteur

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 personnes par groupe
Lieu : in situ - service de Balnéothérapie Hôpital BELLEVUE
Durée de la formation : 7 heures
Horaire : 9h00 -17h00
Tarifs formation : nous contacter

Dates de la formation

Nous consulter

Prévoir une tenue de bain /serviette et repas pris sur place afin limiter le nombre d'entrée sortie du secteur

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr

FORMATION – 2025

PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION D'URGENCE MEDICALE EN SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence vitale
- Prendre en charge seul ou en équipe pluri professionnelle une détresse vitale dans son contexte professionnel avec le matériel du service, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée des secours
- Connaître les principes de base de l'utilisation du chariot d'urgence
- Maîtriser le fonctionnement et l'entretien du chariot selon son niveau de compétences
- Gérer le chariot d'urgence

Personnels concernés

- Professionnels exerçant en service d'imagerie médicale

Contenu du programme

- Reconnaître les signes de gravité en présence d'un malaise en secteur d'imagerie médicale
- Identifier et prendre en charge une personne inconsciente qui respire
- Rappel de la procédure d'alerte
- Reconnaissance et prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire avec utilisation du chariot d'urgence et du DAE (défibrillateur automatisé externe)

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active
- Mise en place d'atelier pratique sur mannequins
- Jeux de rôle et mise en scène de situations d'urgence permettant de réaliser les gestes adaptés

Evaluation et validation des acquis

- Evaluation continue : autoévaluation
- Evaluation de la formation par les apprenants

Intervenants/Concepteur

- Dr Nicolas Roussel Référent Médical
- Formateurs habilités par le CESU 42 (médecins urgentistes-infirmiers-infirmiers anesthésistes)
- Cadre de Santé
- Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 personnes par groupe
Lieu : in situ
Durée de la formation : 7 heures
Horaire : à l'appréciation de l'unité
Tarifs formation : 275 €/personne

Dates de la formation

nous consulter

Possibilités propositions dates
Nous contacter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34
Email : cesu42@chu-st-etienne.fr



Prise en Charge d'une Urgence Vitale Intra Hospitalière (PCUIH) Avec utilisation du chariot d'urgence

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence vitale
- Prendre en charge seul ou en équipe pluri professionnelle une urgence vitale dans son contexte professionnel avec le matériel d'urgence du chariot d'urgence, selon son niveau de compétences, en attendant l'arrivée des secours médicalisés
- Optimiser la gestion d'une situation d'urgence grâce à une utilisation adaptée du matériel et des médicaments du chariot d'urgence
- Réaliser les gestes techniques d'urgence recommandés en fonction de la problématique rencontrée conformément aux dernières recommandations et protocoles validés par la SFMU et/ou la SFAR

Personnels concernés

- Professionnels de santé, médecins, personnels en exercice dans l'unité de soins d'un établissement de santé ou médico-sociaux
- Prérequis: Aucun

Contenu du programme

- Connaître et s'approprier le contenu du chariot d'urgence
- Analyse des spécificités du chariot d'urgence suivant les unités de soins
- Les stratégies diagnostiques- techniques et thérapeutiques actualisées
- Rappel de la procédure d'alerte
- Les signes de gravité d'une détresse vitale et de reconnaissances de l'arrêt cardio-respiratoire
- La réanimation cardiopulmonaire avec utilisation d'un DAE et chariot d'urgence adapté au contexte professionnel du service
- Actualisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans la prise en charge de l'ACR

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de savoir théorique et pratique
- Etudes de cas cliniques emblématiques de la spécialité de l'unité
- Jeux de rôle et mise en scène de situations d'urgence permettant de réaliser les gestes adaptés

Suivi et évaluation

- Feuille de présence élargée par les stagiaires
- Mise en situation professionnelle d'urgence
- Evaluation de la formation par les stagiaires

A l'issue de la formation:

Attestation de fin de formation remise au stagiaire ou adressée au service de formation

Concepteur/intervenants

- Dr Nicolas Roussel Référent Médical
- Cadre de Santé/ Equipe pédagogique CESU 42
 - Formateurs habilités par le CESU 42 médecins urgentistes- Médecin anesthésiste – infirmiers

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 personnes par groupe
Lieu : in situ
Durée de la formation : 7 heures
Horaire : 8h30-16h30
Tarifs formation Ext : 275 € / personne

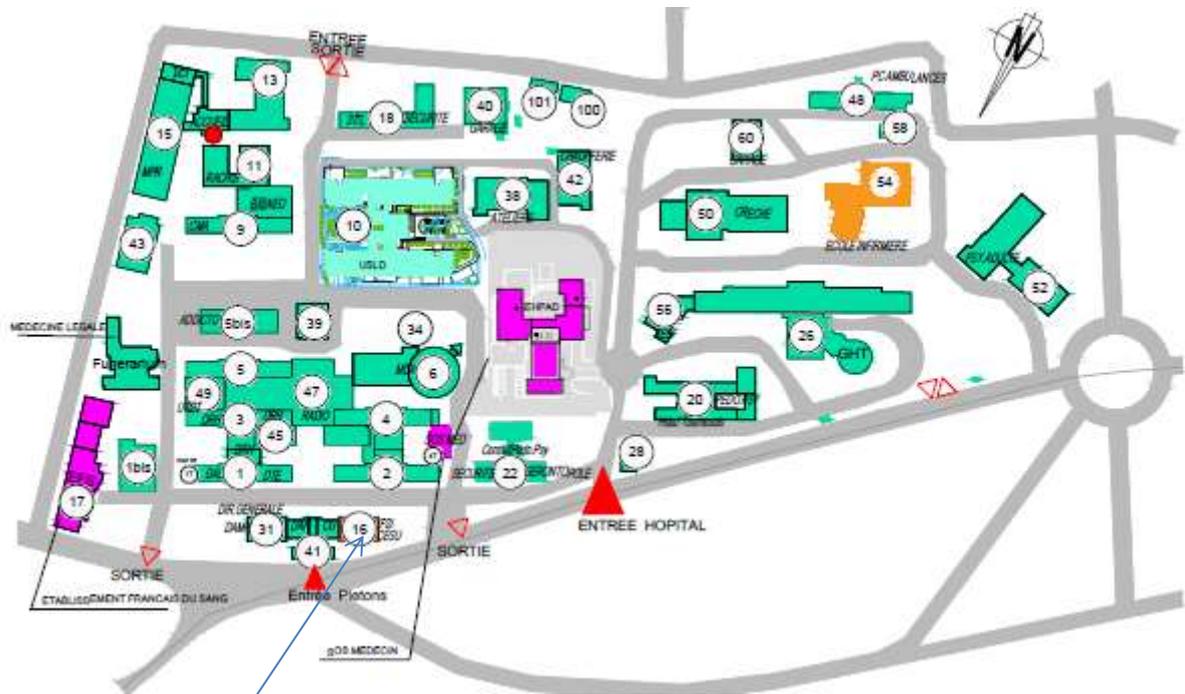
Dates de la formation

Nous contacter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34
Email : cesu42@chu-st-etienne.fr



CESU



CESU 42

**pavillon 16
2^{ème} étage**

Hôpital BELLEVUE

42055 Saint-Étienne Cedex 2

Tel : 04-77-12-09-34

Mail : cesu42@chu-st-etienne.fr

POUR SE RENDRE AU CESU

EN TRAIN

GARE DE ST ETIENNE CHATEAUCREUX :

**TRAM T1 – SOLAURE arrêt Hôpital Bellevue
(CESU situé en face)**

**TRAM T3 - BELLEVUE arrêt Place Bellevue
(CESU à 200 m à pieds)**

EN VOITURE

**De LYON, direction Le PUY, sortie n° 25
De CLERMONT-FERRAND, direction Firminy,
suivre direction Hôpital Bellevue.**

**Attention contrôle d'accès aux parkings du CHU
Tarif stationnement dans l'enceinte du CHU à régler**

